



## → À DÉCOUVRIR

### F2 L'ÉGLISE DE BLATON

Cet édifice religieux est dédié à tous les saints depuis 1470. L'église romane de Blaton est l'une des plus anciennes du Hainaut avec Aubechies, Cordes ou Esquelmes. Certaines parties de l'église remontent au XII<sup>ème</sup> siècle.

### B3 LA CHAPELLE DE LA BONNE MORT

Elle est dédiée à Saint Joseph. Il est vénéré comme patron de la Bonne Mort eu égard à son décès survenu à un âge avancé. Saint Antoine de Padoue y est aussi invoqué pour retrouver les objets perdus. On peut également y admirer une statue de Sainte Thérèse de Lisieux.

### LES TROIS CANAUX

Le parcours longe les canaux Nimy-Blaton-Péronnes, Pommeroeul-Antoing et Blaton-Ath. Sur les berges, les promeneurs peuvent admirer des pierres schisteuses, des traces de charbon, mais aussi de nombreux champignons ainsi que de la bruyère et un bois de feuillus.



### C3/G2 LES CRÊTES À CAYAUX

Ces murs d'enceinte conservent leur stabilité sans faire usage d'aucun mortier, grâce à la savante disposition des pierres. Certains murs datent du début du siècle dernier. Ces crêtes sont devenues le symbole d'un savoir-faire qu'il convient de préserver et de perpétuer.

### ✂ RESTAURANTS


**HC Le Bûcheron**  
Tél.: +32(0)69/57.82.32

**G1 L'Enna**  
Tél.: +32(0)69/56.02.06

### 🏠 HÉBERGEMENTS

**HC Gîtes des Sartis**  
(2 GF |||)  
Tél.: +32(0)69/56.28.48

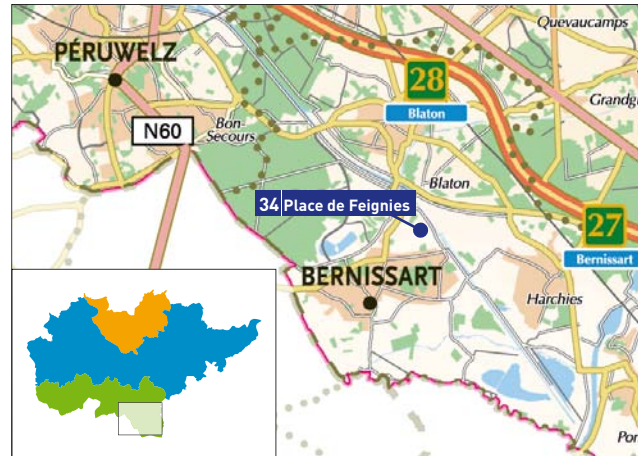
**HC Le Relais de la Vallière**  
(hôtel ★★-restaurant)  
Tél.: +32(0)65/62.05.61

 Une liste des artisans et producteurs est disponible à la Maison du Parc naturel sur simple demande



## → L'AVIS DU RANDONNEUR

Le parcours part, entre autre, à la rencontre des canaux de Nimy-Blaton-Péronnes, de Pommeroeul-Antoing et de Blaton-Ath. Une situation géographique qui a valu au village de Blaton l'appellation de Cité des Trois Canaux! En traversant la localité, vous pourrez admirer les nombreuses richesses patrimoniales au détour des rues et chemins. Crêtes à cayaux, Chapelle de la Bonne Mort et Mont des Groseilliers vous guideront sur les sentiers forestiers et champêtres de l'entité.



**Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut**  
Rue des Sapins, 31  
BE-7603 Bon-Secours  
Tél.: +32(0)69/77.98.10  
Fax: +32(0)69/77.98.11  
parcnaturel@plainesdelescaut.be  
www.plainesdelescaut.be

**Office du Tourisme de l'Entité de Bernissart (OTEB)**  
Rue Lotard, 14  
BE-7320 Bernissart  
Tél.: +32(0)69/58.03.15  
Fax: +32(0)69/56.16.30  
oteb@bernissart.be

Avec le soutien financier du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne et du Fonds Européen de Développement Régional



Edit. resp : N. Plouvier - Coordination : Maison du Tourisme du Tournaisis - Photographies : S. Dhote - Illustration : E. Daurel - Cartographie : Aquaterra - Coordinateur communal : Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - Impression : ICR - Tirage : 6000

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

**BERNISSART**  
**Circuit de la Chapelle de la Bonne Mort**

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT  
VOTRE SECONDE NATURE

n°34

**DEPART**  
Place de Feignies  
6 km  
1h30

CIRCUIT DE LA CHAPELLE DE LA BONNE MORT  
N°34 6 KM



**CIRCUIT n° 34 (6 KM)**

**1** Au départ de la place de Feignies, longer par le petit sentier le muret d'enceinte de l'Eglise de Tous les Saints. Celui-ci mène à la Rue de l'Eglise.

Passer devant le presbytère (bâtiment classé) de Blaton, remonter cette rue en découvrant les différentes facettes de l'Eglise de style roman de Blaton pour arriver à la Place de Blaton.

**2** Tourner immédiatement à gauche et passer devant l'ancienne Maison communale de Blaton (bâtiment classé).

A l'ancienne léproserie, emprunter la petite ruelle de droite pour arriver à la Rue des Ecoles.

Au bout de la ruelle, tourner à gauche puis tourner tout de suite à droite et arpenter la rue d'Ellezelles.

**3** Sur votre gauche, s'engouffrer sur ce petit sentier qui vous mène à la rue de la Fraternité.

La traverser, récupérer le sentier en face.

**4** Traverser la Rue de l'Aissette, et aller chercher le petit sentier qui monte au sommet du Mont des Groseilliers au milieu des logements sociaux.

Après avoir longé une exploitation agricole sur la droite, sur la Place de l'Impératrice, observer en face une « crête à cayaux » : c'est un mur d'enceinte typique au village de Blaton.

Prendre tout de suite à droite la rue de la Mutualité et aller jusqu'au bout de celle-ci. Elle mène dans le Bois du Mont des Groseilliers pour y découvrir la Chapelle de la Bonne Mort.

**5** Poursuivre le chemin dans le sous-bois. A la fourche, continuer sur la gauche pour atteindre le sommet de la tranchée du Canal Nimy-Blaton-Péronnes, redescendre vers la rue de Péruwelz.

Au bout du chemin, virer immédiatement à gauche pour descendre sur le chemin de halage.

Au chemin de halage, prendre à gauche et retourner sur le village de Blaton. Découvrir la coupe géologique du canal Nimy-Blaton-Péronnes.

**6** Poursuivre sur le chemin de halage pendant environ 2,5 km jusqu'au nœud de Blaton où se croisent trois canaux. Continuer en empruntant le canal Blaton-Ath pour rejoindre le cœur du village de Blaton et son église.

Passer en dessous de la rue Emile Carlier et remonter sur la place de Feignies par un petit chemin de service sur la gauche. Récupérer le chemin de halage face à l'écluse n°1 du canal Blaton-Ath.

**7** Emprunter le chemin de halage jusqu'à l'écluse n°2.

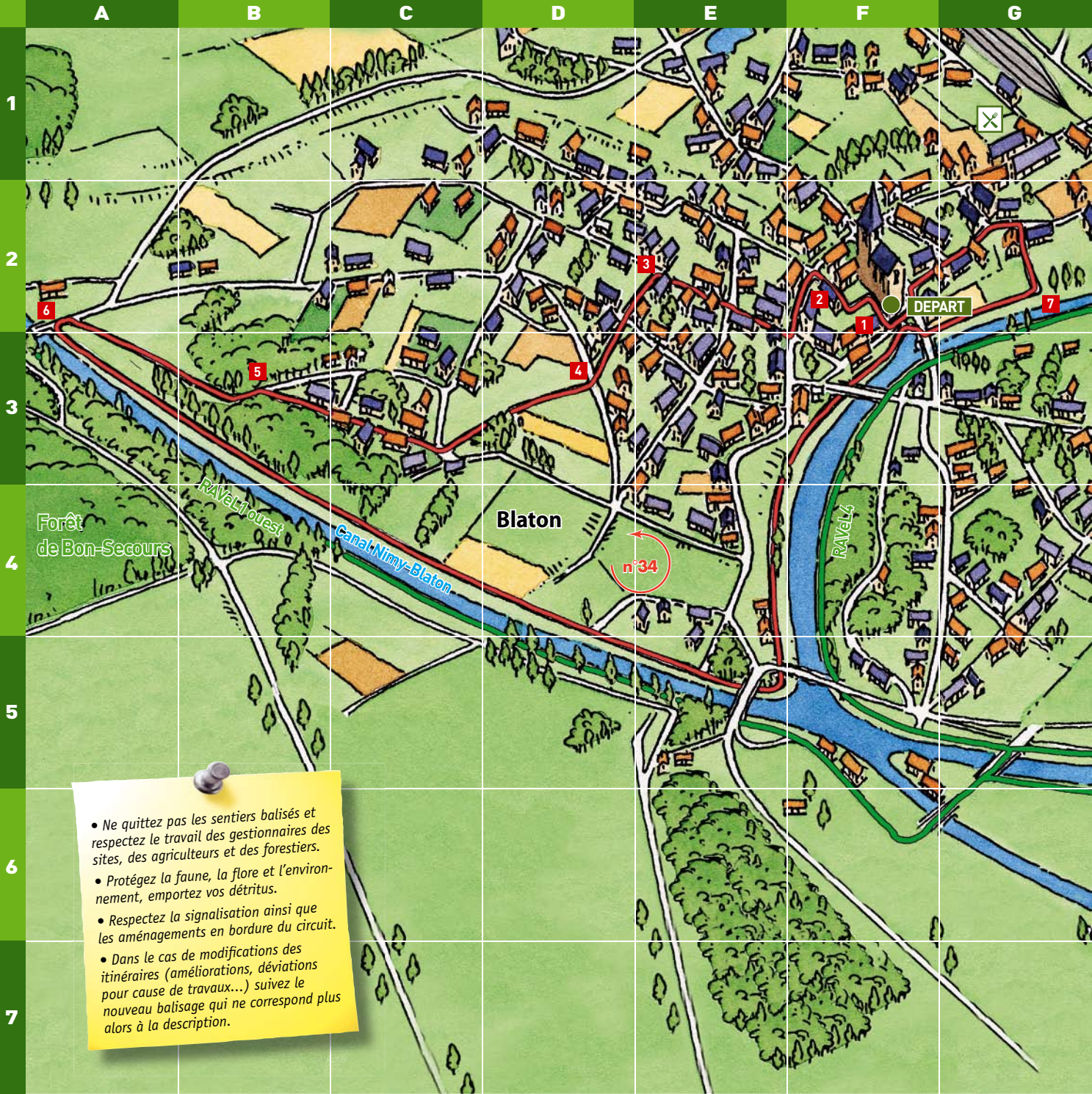
A cette écluse, sur la gauche, quitter le halage par un petit sentier qui traverse des pâtures.

Déboucher sur la rue des Vieux Fours, prendre à gauche et retourner au point de départ.

**→ HORS CIRCUIT**

**LE MUSÉE DE L'IGUANODON DE BERNISSART**

Inauguré en 1972, un petit musée présentait des fossiles et des ossements de dinosaures découverts en 1878 durant la période d'exploitation du puits Sainte-Barbe n° 3 des charbonnages de Bernissart. En mai 2002 un nouveau musée a vu le jour qui, en plus des collections initiales, accueille aujourd'hui un iguanodon grandeur nature qui ne manquera pas de vous impressionner.  
Renseignements: +32(0)69/76.66.13



**Légende**  
 circuit A

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.